

Lettre sur les rapports de l'harmonie avec les nombres

Texte établi d'après le manuscrit FM4 1282 de la BnF
Transcription de Georges Courts

Louis-Claude de Saint-Martin



www.philosophe-inconnu.com

2006

[1¹] Vous voulez absolument, Monsieur, voir par écrit mes rapports entre l'harmonie et les nombres. Les voici : tout ce que je vous demanderai, ce sera de ne point croire que je vous donne ceci comme la science, mais seulement comme un des témoignages de la science ; et n'oubliez jamais qu'elle ne consiste pas dans de froids raisonnements ou d'ingénieuses observations, mais dans les vertueux désirs de l'âme et l'usage de toutes les forces de notre être. Ce n'est qu'à cette condition que je vais écrire.

Vous savez, Monsieur, qu'un son ne se fait point entendre sans porter avec lui, en montant, trois autres sons dont il est le générateur. Voilà déjà l'unité quaternaire ; voilà sous une forme le point central et les trois angles du triangle ; voilà enfin une des traces de la loi qui dirige toute production tant particulière qu'universelle. Je vous laisse à penser si cette loi pourrait s'observer aussi régulièrement, aussi universellement dans les choses créées, si elle n'était pas la même dans l'ordre incréé, d'autant qu'il est reconnu que ce qui est sensible ne subsiste que par ce qui ne l'est pas. Tâchons donc de nous élever jusqu'au quaternaire insensible et nous aurons le principe de toutes choses ; principe qui nous éclairera sur nous-mêmes et nous rendra sages en nous faisant chercher si nous sommes conformes à notre origine.

Les trois sons relatifs au son principal sont avec lui dans un rapport que les musiciens ont évalué, le premier sous le nom de douzième ou octave de la quinte ; le second de dix-septième majeur ou double octave de la tierce ; et le troisième sous le nom d'octave qui est la répétition du son fondamental. Tels sont les rapports donnés par la nature ; telle est la distance qu'elle a établie entre les quatre sons correspondants. Mais la douzième et la dix-septième majeures ne sont que des octaves de sons qui se trouvent dans un rapport plus rapproché avec le son grave ; ainsi, la dix-septième majeure répond à la tierce majeure au-dessus du son grave, et la douzième répond à un son qui est à deux tierces au-dessus de ce

¹ Les chiffres entre crochets correspondent à la pagination du manuscrit de la BnF.

même son grave. C'est de là que se forme l'accord parfait composé, selon la notion reçue, de la tonique, de la tierce, de la quinte [2] et de l'octave. Je sais que l'octave n'étant qu'une répétition du son grave, je pourrais la supprimer comme les autres sons hors de l'octave, mais je ne peux me dispenser de l'admettre, parce que, sans elle, la gamme ne serait pas terminée, et qu'elle est la preuve de l'unité. Je n'entre point dans le détail des autres sons harmoniques que les maîtres de l'art prétendent découvrir dans la résonance du corps sonore. Comme ces sons ne sont presque pas sensibles et que, d'ailleurs, ce ne sont que de nouvelles octaves des quatre sons primitifs donnés, je m'en tiens à ceux-là et je vais considérer les rapports numériques que je trouve entre eux dans l'accord parfait qu'ils composent.

Premièrement, l'accord parfait porte le nombre 1, en ce qu'il est le seul et unique, qu'il est entièrement rempli de lui-même et qu'il est inaltérable dans sa valeur intrinsèque comme l'unité, car je ne compte point la sixte ou la sixte quarte qui ne sont qu'une transposition des mêmes sons de l'accord et, par conséquent, n'en changent point l'essence.

Secondement, cet accord est composé de quatre sons qui renferment entre eux trois intervalles. Vous avez vu l'unité produire ses trois sons correspondants et se les asservir. Vous voyez actuellement le quaternaire contenir et lier en quelque sorte ce même nombre ternaire, ce qui nous montre déjà une relation du quaternaire à l'unité. Considérons un moment ce ternaire et ce quaternaire, tant dans leur rang que dans leur action particulière.

Le premier intervalle de l'accord parfait est une tierce, le second est une tierce, et le troisième une quarte : pourquoi ne reconnâtrions-nous pas là le nombre et l'infériorité du triangle simple et du double, ainsi que la vraie place du quaternaire constitué au-dessus de l'un et de l'autre pour y présider et en diriger toute l'action ? Dès que nous avons vu qu'il contenait tout, pourquoi n'admettrions-nous pas également qu'il gouverne tout ? D'autant que nous le voyons dominer par son rang naturel sur ce double triangle, et que c'est toujours cette note quaternaire et supérieure qui détermine la nature de l'accord parfait, qu'on pourrait appeler l'accord universel. Il me semble que la nature elle-même établit ici la différence du ternaire au quaternaire ou du triangle à son cen-

tre. Nous voyons dans l'un la borne et la [3] dépendance, et nous voyons la toute-puissance dans l'autre. Nous voyons dans les deux premières tierces de l'accord parfait le double triangle, ou le sénaire, facteur de toutes les choses inférieures, au lieu que le quaternaire est élevé au-dessus d'elles et s'y repose comme sur son siège. L'un est composé de deux tierces différentes et nous représente par là, la nature périssable de toutes les choses élémentaires ; l'autre formé par un seul intervalle quaternaire est une nouvelle image du premier principe, et tant par son nombre que par son rang, il nous en représente la simplicité, la grandeur et l'immutabilité. Ce n'est pas que cette quarte harmonique soit plus permanente que toutes les autres choses créées ; dès qu'elle est sensible, elle doit passer, mais cela n'empêche pas que, même dans son action passagère, elle ne peigne à l'intelligence, l'essence et la stabilité de sa source. Il se trouve donc dans l'assemblage des intervalles de l'accord parfait, tout ce qui est passif et tout ce qui est actif, c'est-à-dire, tout ce que l'homme peut concevoir, et c'est là ce qui montre ce rapport que j'ai établi entre le quaternaire et l'unité d'où tout provient.

Mais pour mieux apercevoir ce rapport, examinons par quel moyen ce quaternaire contient toutes choses : c'est parce que depuis son principe jusqu'à son terme, il y a vraiment 10, ainsi que vous avez pu déjà le remarquer. En effet, depuis l'unité ou le son grave jusqu'au son qui termine le premier intervalle de l'accord parfait, il y a une tierce ; de la fin de ce premier intervalle à la fin du second, il y a encore une autre tierce, ce qui fait six. Enfin, depuis ce dernier intervalle jusqu'à la fin du troisième, il y a une quarte : 6 et 4 font 10, et tout est complet. Pouvez-vous avoir une preuve plus sensible de la puissance et de la divinité du dénaire ? et n'est-ce pas par lui que le quaternaire a toute sa vertu ? Car, enfin, c'est l'unité qui, jointe à ses trois correspondances, forme le quaternaire et tout ce qu'il renferme. Mais, comme ce quaternaire et tout ce qu'il renferme ne peut rien sans l'unité d'où il provient, il se rapproche d'elle et lui rapporte en même temps toutes choses par le moyen du dénaire qui est la similitude et la plus parfaite image de cette unité. Vous voyez par là que c'est par sa correspondance avec l'unité que le quaternaire agit ; et que dans le vrai, c'est toujours l'unité quaternaire qui contient et borne [4] le ter-

naire, tant dans son principe que dans ses divisions et subdivisions ; c'est-à-dire dans toutes les productions, actions et qualités dont le ternaire est susceptible. C'est aussi ce que fait l'accord parfait qui renferme les trois intervalles avec toutes les divisions et subdivisions qu'on y peut faire, ce qui produit tous les tons de la gamme, et d'où proviennent tous les principes et tous les effets possibles de l'harmonie.

Cependant, ce n'est que d'une manière cachée à la matière que ce dénaire nous paraît renfermer toutes choses ; nous ne le découvrons que par notre intelligence ; au lieu qu'elle manifeste cette vérité à nos sens mêmes par le moyen du huitenaire qui est sa première action. Aussi n'avons-nous que huit sons dans notre gamme, dans lesquels le dernier et le premier sont les mêmes, ou, si vous voulez, l'alpha et l'oméga ; ce qui nous indique l'universelle puissance du huitenaire dans la création. Je n'ai pas besoin de vous dire ce que c'est que ce huitenaire, vous savez comme moi quel est celui qui porte ce nombre ; l'observation présente nous confirme ce qui nous est enseigné, que c'est lui qui a tout fait paraître, et que c'est lui qui soutiendra tout pendant la durée.

Nous connaissons mieux ce huitenaire sous le nom de double puissance ; eh bien, l'ordre des notes de la gamme (barré : se divise en deux tétracordes égaux) nous l'indique encore sous cette dénomination, puisque cette gamme se divise en deux tétracordes égaux, tant pour le nombre de notes qui y sont contenues que pour leurs intervalles qui sont absolument établis selon le même rapport dans les deux tétracordes. Examinez les intervalles naturels des quatre premières notes en commençant par *ut*, et ceux des quatre dernières, et voyez s'ils ne se ressemblent pas ? Ne renferment-ils pas chacun deux tons pleins et un demi-ton ? et cela dans le même ordre ? Je ne m'arrête point à examiner si ces tons pleins sont majeurs ou mineurs ; je sais qu'aucun d'eux ne doit se ressembler puisque rien ne se ressemble, mais, par rapport à ma borne de matière, étant réduit à ne pouvoir que sentir leur différence, je n'ose prendre sur moi de l'estimer, et je trouve que les hommes ont été bien hardis d'en fixer les rapports par des nombres de vibrations de 8 à 9, de 9 à 10, etc. Car enfin, sur quel *A-mi-la* [5] ont-ils pris le ton ? Ils n'en ont point à eux, ils sont obligés de s'en faire un. Or, comme cet *A-mi-la* fac-

tice n'est pas fixe, il s'ensuit que les rapports qu'on en peut tirer ne le sont pas non plus et que ce que les hommes nous donnent pour vrai sous les nombres qu'ils ont admis, peut également l'être sous d'autres nombres, selon que l'*A-mi-la* sera plus ou moins bas. Du reste, cette connaissance, si elle était approfondie, pourrait bien me rendre quelque instruction comme les autres, mais, ne l'ayant point assez pesée pour y trouver de certitude, je me borne à l'observation présente sur les deux tétracordes et qui est à la portée des oreilles les moins exercées : je me borne à ce que ma pensée et mes yeux me disent là-dessus, que de même que c'est le huitenaire qui a manifesté toute la créature, de même c'est lui qui l'actionne et l'entretient ; et, comme nous avons vu que cette créature était l'assemblage du passif et de l'actif, il fallait une puissance pour l'un et une puissance pour l'autre : or, c'est ce qui forme cette double puissance que chacun peut lire comme moi dans les deux parties égales et quaternaires dont la gamme harmonique est composée. Pour vous, Monsieur, vous y pourrez lire le pouvoir de ce qu'on doit appeler l'Église, et la preuve matérielle que hors d'elle il n'y a point de salut, en se souvenant toutefois de ce que j'ai dit au commencement, que le sensible ne subsiste que par ce qui ne l'est pas, et que par conséquent il n'est que l'expression matérielle des lois d'un principe immatériel caché pour les yeux du corps.

Quoique nous ayons reconnu que la gamme était composée de huit sons, cependant le dernier n'étant qu'une répétition du premier, il n'y a dans le fait que sept sons différents les uns des autres ; et si l'oreille ne se trouve pas en repos sur le septième de ces sons, mais seulement lorsqu'elle est parvenue jusqu'au huitième, c'est une nouvelle confirmation pour moi que toutes choses doivent retourner à leur principe, et qu'ayant pris naissance dans l'unité, elles ne sont en paix et à leur place que quand elles sont rentrées dans cette unité. Rien de plus clair que cette vérité, puisque nous voyons les notes de la gamme ne se [6] terminer que dans le huitenaire, qui, selon que nous l'avons vu plus haut, n'est que l'action sensible du dénaire, lequel dénaire est la première action spirituelle de l'unité. Les sept notes vous paraissent sans doute, Monsieur, devoir contenir grand nombre de rapports, et il est vrai que plus nous nous rapprochons de ce qui est créé et temporel, plus nous devons y trouver

facilement des analogies, puisque nous habitons le pays du temps. Je crois donc que, sans être imaginaire, on y peut reconnaître les sept principaux agents de la créature universelle dont vous connaissez les noms corporels, tous les produits, vertus, divisions, signes et propriétés qui appartiennent à ces sept agents, ainsi que tout ce que les hommes emploient tous les jours pour se les représenter sans en connaître ni le principe ni les effets. Enfin, vous trouverez des preuves de ce septénaire naturel dans tout ce qui compose et contient la créature dans son action temporelle, parce qu'il la divise et l'occupe toute entière depuis la surface jusqu'au centre.

Tout indique néanmoins que ce septénaire n'est qu'un agent temporel ou d'opération, et non point un agent saint comme le huitenaire qui touche immédiatement au dénaire et qui se repose sur le septénaire comme l'Agneau sur les sept sceaux. Observez que vous ne pouvez parvenir à ce huitenaire sans avoir passé par les sept degrés inférieurs et instruisez-vous... Reconnaissez notre escalier et faites-en la différence d'avec l'appartement où il conduit ; que cela ne nous empêche pas d'en faire le plus grand cas et de le regarder comme ce que nous avons de plus cher parmi les choses créées, car enfin nous n'avons qu'un chemin pour sortir de la terre d'Égypte, et je ne vois rien qui m'empêche de croire que c'est celui-là. La mer Rouge était le premier degré de l'échelle, les quarante-deux campements étaient les six autres, et il fallait les monter tous pour arriver à la Terre promise. Je n'en dirai pas davantage sur le septénaire, je laisse là-dessus le champ ouvert à vos réflexions et je ne doute point qu'en descendant au fond de vous-même, vous ne vous confirmiez tout seul dans une grande partie des choses que je viens de traiter. Passons à d'autres observations.

Jusqu'ici, Monsieur, nous n'avons considéré la gamme que par rapport [7] à ce qu'elle est en elle-même et aux principes fondamentaux qui la composent ; nous n'avons point pénétré dans le jeu et la marche particulière que peuvent tenir tous les sons dans l'harmonie. Aussi, en n'examinant que leur ordre naturel, nous n'avons découvert que la constitution de toutes choses établies par le Créateur. Cherchons maintenant si un autre point de vue nous découvrira celles qui ne le sont pas par lui ; alors nous sentirons s'il y a une autre puissance que la sienne,

s'il y a d'autre vérité, d'autre loi, d'autre perfection que ce qui tient à son essence incommutable ; enfin s'il est possible qu'il y ait plus d'une unité. Pour cet effet, rappelons-nous, je vous prie, quelle est la nature des trois intervalles que nous avons reconnus être compris dans l'accord parfait. C'est la tierce répétée et la quarte qui les mesure. Leur somme nous a donné dix. Dix a engendré huit, et huit soutient sept, de façon que nous avons déjà les six agents qui ont mis à exécution les six pensées éternelles devenues sensibles dans la création temporelle. Je dis ces six pensées éternelles, non pas relativement à la création dont la cause et la naissance ont eu un commencement, et qui par conséquent aura une fin, seulement par rapport à la nature incréée dont l'ordre a été et sera éternellement le type de la nature visible. Ces six agents sont 1, 3, 4, 7, 8 et 10. Vous savez que 6 ne vaut que 3. Vous savez aussi que tant que nous serons dans notre forme corporelle, le 3 sera tout ce que nous pourrons connaître ; attendu que son centre sera à jamais caché aux choses créées, et que les ténèbres ne peuvent comprendre la lumière, ce qui fait que nul homme n'a jamais vu Dieu.

Mais ce que je me propose principalement de vous faire remarquer ici, Monsieur, c'est que, dans tous les nombres que nous venons de trouver et qui contiennent les deux univers, le passif et l'actif, nous n'avons pas vu la moindre trace des trois autres nombres qui sont renfermés dans la décade, savoir, le binaire, le quinaire et le neuvaire ; eh bien, je veux que ce soit encore votre oreille qui vous apprenne leur origine ; c'est un témoin dont vous ne vous défiez pas, et qui doit vous confirmer la certitude des choses de l'intelligence.

Vous jugez aisément que si l'accord parfait était toujours demeuré dans sa nature, l'ordre et une juste harmonie aurait subsisté perpétuellement ; mais cette monotonie parut ennuyeuse, et ceux qui étaient formés pour l'entendre s'en étant dégoûtés se déterminèrent à composer. Or, quelle marche suivirent-ils pour cela ? Ils altérèrent l'accord parfait en supprimant son octave et y substituant la [8] note précédente, d'où provient ce qui est connu sous le nom d'accord de septième ; c'est là la source de toutes les productions musicales, qui est pour moi une image de la production universelle, et où mon esprit en découvre le principe comme il en a découvert plus haut la constitution. Examinons donc la nature de

cette septième, et nous y toucherons au doigt et à l'œil les causes et les résultats de la confusion qui a engendré la créature et qui la perpétue.

Le dessein de créer un autre ordre de choses que celui que contenait l'accord parfait, de placer une autre unité à côté de l'unité première, ne venant que d'une pensée dérégulée, ne pouvait produire que des effets désordonnés, et par conséquent qui fussent en combat avec la véritable essence de l'être, laquelle ne peut jamais se dénaturer. C'était opposer principe contre principe, puissance contre puissance, ce que nous appelons marcher par le nombre deux. Aussi cet accord de septième répugne-t-il absolument à toute oreille qui n'est pas dérangée, elle nous tient en souffrance et en inquiétude jusqu'à ce qu'on la sauve en nous ramenant à l'accord parfait qui est notre principe. Mais pourquoi cette septième choque-t-elle ainsi notre oreille ? N'est-ce pas parce que la première et la dernière note de l'accord se trouvent immédiatement voisines l'une de l'autre, et portent par conséquent ce fameux nombre binaire, d'où se forme ce que nous appelons une seconde ? Nous ne pouvons donc nier que ce nombre deux ne soit la cause du désordre et que partout où il se rencontre, il n'y ait dissonance, selon le langage des musiciens.

Nous trouvons une nouvelle preuve de l'irrégularité de ce nombre dans le rapport de toutes les notes de la gamme avec le son grave, dans lequel rapport nous retrouvons avec évidence la justesse et la perfection de notre quaternaire. En effet, j'ai considéré la septième comme une seconde par rapport à la note grave ou, si vous voulez, à son octave qui est la même chose ; mais cette septième n'est point du tout la seule dissonance ; toute liaison diatonique est condamnée par la nature ; ainsi, partout où je trouverai deux notes voisines sonner ensemble, je serai blessé. Or, comme dans la gamme il n'y a que la seconde et la septième qui puissent se trouver dans ce rapport avec le son grave, cela nous fait voir que la création est formée de deux dissonances, de même que nous avons vu que ce ne pouvait être qu'une dissonance, ou le nombre deux, qui lui eût fait [9] donner la naissance. Nous trouvons au contraire qu'il n'y a que quatre notes, et qu'il n'y a que ces quatre notes qui s'accordent parfaitement avec le son grave ou son octave, savoir la tierce, la quarte, la quinte et la sixte. N'est-ce pas une

nouvelle preuve et des plus claires, du rapport de notre quaternaire avec l'unité ? Ne voila-t-il pas sous une autre forme nos quatre correspondances universelles et un nouvel effet de l'immutabilité du principe ? Voyez donc là la différence du bien et du mal : l'éternité, l'impassibilité de l'un ; la jeunesse et l'instabilité de l'autre. Reconnaissez que les consonances, soit par leur nombre quaternaire, soit par leurs effets, annoncent partout l'ordre et la perfection ; et qu'au contraire les dissonances, considérées également dans leur nombre et dans leurs effets, produisent des résultats directement opposés. Je reviendrai à ce point pour vous offrir une petite image de vous-même qui pourra vous faire ouvrir les yeux. Poursuivons.

C'est sur la dominante que se fait l'accord de septième, comme le plus sensible de tous et le plus opposé au ton naturel, puisqu'il ne peut pas subsister un instant sans que ce dernier ne reprenne le dessus. Cette dominante dans l'ordre intellectuel étant élevée de deux tierces au-dessus du son grave porte le nombre six, ainsi que vous l'avez vu : mais, dans l'ordre sensible des huit tons de la gamme, elle porte vraiment le nombre cinq. Tant que cette dominante reste attachée au son grave qui est son lien naturel, la consonance est parfaite ; mais quand elle s'en est séparée et qu'elle a voulu marcher seule, qu'elle a présumé pouvoir se passer du principe générateur et se mettre elle-même à sa place, vous avez vu la septième qui en est résultée. Vous voyez donc que le nombre quinaire n'a pu paraître seul sans faire une dissonance avec l'unité, et, par conséquent, sans avoir une liaison intime avec le nombre deux. Vous pourriez, je le sais, m'objecter mes propres paroles et me dire que ce que je prends pour la quinte dans la gamme sensible des huit notes est véritablement la sixte dans le dénaire intellectuel qui compose l'accord parfait, ainsi que je viens de l'établir moi-même. Mais, de même que la gamme huitenaire est divisible en deux tétracordes, de même la gamme dénaire est divisible en deux quinaires, et dans l'une ou l'autre de ces deux gammes que [10] vous prenez la dominante, elle sera toujours la première note et comme la source de la division. Si c'est dans le huitenaire, elle portera cinq par son rang, et en y joignant le nombre quatre qui se trouve depuis cette quinte jusqu'à l'octave, vous aurez le neuvaire qui vous rappellera la réunion de la partie animale au chef de l'abomination. (Je

parlerai tout à l'heure de ce nombre neuvaire et vous montrerai clairement qu'il fait la subdivision de la matière). Si vous prenez votre dominante dans le dénaire, elle portera six par son rang, mais faisant la division comme dans le huitenaire, il y aura cinq depuis cette dominante jusqu'au dénaire, ce qui vous rendra onze ; ainsi, de quelque côté qu'on l'examine, dès que vous divisez la gamme soit dénaire, soit huitenaire, vous reconnaîtrez toujours que c'est le quinaire qui a apporté le désordre et la confusion partout. Dans la gamme huitenaire, il est en dessous ; dans la gamme dénaire il est en dessus, voilà toute la différence.

Ce que j'ai à vous dire sur le neuvaire se découvre parfaitement dans la septième ; cette septième n'est-elle pas composée de trois tierces ? Je vous laisse faire vous-même sur ces trois tierces, tant ensemble que séparément, l'application de tout ce que vous connaissez sur trois, six et neuf. Je vous laisse méditer sur l'origine et la constitution des corps, soit dans l'universel, soit dans le particulier, et tirer vous-même les conséquences de leur incompatibilité avec ce qui existait avant eux. Considérant ensuite ce neuvaire dans la gamme sensible où il porte réellement le nombre septénaire, vous verrez si cette nature créée peut se soutenir autrement que par l'action et la réaction d'où proviennent le combat et la violence que vous y apercevez ; mélange de régularité et de désordre que l'harmonie nous représente fidèlement par l'assemblage des consonances et des dissonances qui constituent toutes les productions musicales.

Je vous ai promis, Monsieur, au sujet des dissonances et des consonances, une petite image de votre être ici-bas ; il faut vous la donner.

Vous vous souvenez bien que je vous ai fait remarquer que dans la gamme il y a quatre notes, savoir la tierce, la quarte, la quinte juste et la sixte, qui s'accordent avec la note fondamentale, et [11] qu'il y en a deux, savoir la seconde et la septième, qui ne s'y accordent point du tout. Je ne vous demande que d'observer quelle est la place que ces consonances et ces dissonances occupent dans la gamme, tant par rapport à elles-mêmes que par rapport à cette note fondamentale. Les quatre consonances n'occupent-elles pas le centre ? Ne sont-elles pas bornées par les deux dissonances ? Et celles-ci par la note grave et son octave ? Lisez donc avec moi le

quaternaire ou l'homme dans sa forme ténébreuse et qui le sépare de son principe ; lisez la route que vous avez à prendre pour vous y rallier ; lisez l'horrible division que la matière a mise dans toute la nature spirituelle ; lisez enfin à la fois votre misère et vos devoirs.

Il y a eu des sages qui ont mis un voile à ce que je vous découvre ici ; ils ont annoncé l'homme sous le nom de couleur rouge, dans la couleur noire, dans la couleur blanche : image physique qui se trouve confirmée dans cette expérience de la lumière empreinte des trois couleurs élémentaires. L'ordre harmonique nous représente également sous une face naturelle leur allégorie, et je suis bien persuadé que, si nous voulions nous donner la peine de chercher, il n'y a pas un être qui ne nous l'offrit aussi sensiblement en nature.

Je n'ai plus qu'un article à traiter, Monsieur, c'est celui du ton mineur. Je suis fâché d'être obligé de vous dire qu'il n'est point dans la nature ; le corps sonore ne le donne point, c'est une invention de l'homme qui l'a créé à l'imitation du ton majeur. Il a transporté au-dessous de la tonique deux cordes montées de façon que l'une répond à la quinte ou dominante, et l'autre à la tierce mineure en dessus, et, comme la vibration de la tonique les a fait résonner, l'homme a adopté son ouvrage et l'a placé au rang des productions naturelles. Cela lui a d'autant moins répugné qu'il a trouvé ce ton mineur susceptible à peu près de la même harmonie que le ton majeur. Il porte également le dénaire, ou l'accord parfait, n'y ayant de différence que dans l'ordre des tierces ; il s'étend par conséquent et embrasse comme l'autre toutes les notes de la gamme ; l'accord sensible est le même pour l'un et pour l'autre, enfin il a comme le ton majeur des avantages et des agréments qui lui sont particuliers, mais cependant qui sont infiniment plus bornés et moins sortants.

Serait-ce abuser du droit de comparer que de trouver dans ceci la répétition de tout ce que nous savons sur la prévarication [12] première ? Je remets entièrement l'affaire à votre jugement, mais je vous demande d'en examiner les rapports. Vous voyez que le ton mineur a la double puissance comme le majeur, puisqu'il est composé comme lui de deux tétracordes ; avec cette différence, il est vrai, que les deux tétracordes du ton mineur n'ont pas chacun un ordre égal dans leurs intervalles à cause de la

sixte qui est mineure. Vous voyez que la note qui forme la première tierce de l'accord parfait mineur, n'est qu'à un demi-ton de la seconde ou de la dissonance, et cette légère observation peut signifier quelque chose ; vous voyez la note sensible de ce ton mineur engendrer un accord de septième diminuée, d'où ce ton tire sa plus grande beauté, accord qui ne porte pas une seule des notes de l'accord parfait, et qui au contraire porte les quatre seules notes qui en soient proscrites, accord, enfin, qui porte neuf, étant composé de trois tierces comme toutes les septièmes, mais dont le rapport est le plus resserré de tous les rapports connus dans l'harmonie, puisque ces trois tierces sont mineures. Tout annonce donc ici la faiblesse et l'infirmité attachées aux ouvrages formés par la main des hommes.

Voilà, Monsieur, tous les rapports que j'ai cru apercevoir jusqu'à présent entre les lois de l'harmonie et les lois des nombres. Je ne doute pas qu'il n'y en eût infiniment davantage à découvrir si l'on voulait considérer en détail la structure de tous les accords dissonants, les qualités et propriétés affectées aux différents modes et aux différents tons, l'enchaînement des modulations par le moyen des tons corrélatifs au ton principal, l'ordre qui règne dans ce que les compositeurs appellent une suite de septièmes, enfin toutes ces lois que l'oreille et le génie de l'homme ont découvertes dans la science des sons, et que la nature approuve puisque sa marche est la même. Car je m'interdis sévèrement toute recherche sur les suppositions qu'on a admises et qu'on admet tous les jours dans la musique. L'oreille, comme tous nos sens, est susceptible d'habitude. Je suis très persuadé qu'il y a eu de nos inventeurs qui ont pu y être trompés de bonne foi et qui nous ont fait des lois de choses hasardées que le temps seul avait fait paraître régulières. Mais, même en laissant à part toutes ces productions forcées, des yeux intelligents découvriraient sûrement dans tout le reste une multitude de choses qui me sont échappées et que je ne me donnerai pas la peine de chercher, attendu qu'il y a de meilleure besogne à faire que celle-là. Il me suffit d'avoir entrevu la liaison des principes fondamentaux ; si les autres se présentent à moi par la suite, je les recevrai, c'est tout ce que je [13] peux et tout ce que je dois faire.

Ainsi, je suis bien éloigné de croire avoir éclairci toutes vos idées sur ces matières, dont le point de vue que je

vous en présente est sûrement tout neuf pour vous. D'ailleurs, sujet comme homme à être trompé par mon imagination, je ne me flatterai point de m'être totalement préservé de ce danger ; je vous exhorte donc à vous défier même du peu que j'avance et à ne rien adopter que vous n'ayez pesé. Je vous exhorte bien plus, Monsieur, à ne pas regarder comme une nourriture solide ces sortes de recherches dans lesquelles l'esprit montre quelquefois autant sa paresse et sa défiance que sa pénétration, et à avoir toujours devant les yeux que les plus belles découvertes en ce genre ne valent pas la moindre des affections du cœur.